

Secteur médico-social : EHPAD – SAAD – SSIAD – ESMS



Objectif : vérifier que le DUERP est **conforme, utile** et **connecté au travail réel**.

1 Cadre réglementaire – Les indispensables

- Le DUERP existe et est formalisé
 - Il est daté et signé par l'employeur
 - Il est accessible aux salariés (papier ou numérique)
 - Il est mis à jour au moins 1 fois par an
 - Il est mis à jour après tout changement important (organisation, effectif, locaux)
-

2 Identification des unités de travail

- Les unités de travail sont clairement définies
(ex : soins, hôtellerie, animation, administratif, aide à domicile...)
 - Le travail réel est décrit (et pas seulement les fiches de poste)
 - Les situations de travail à risque sont repérées (pics d'activité, travail isolé...)
-

3 Analyse des risques spécifiques médico-social

- Risques physiques (manutentions, postures, chutes)
 - Risques psychosociaux (charge émotionnelle, pression, conflits de valeurs)
 - Risques organisationnels (plannings, absences, sous-effectifs)
 - Risques infectieux
 - Risques liés au travail isolé (SAAD)
-

4 Évaluation et priorisation

- Gravité et fréquence sont évaluées
 - Les risques sont hiérarchisés (priorités claires)
 - Les situations les plus critiques sont traitées en premier
 - Les équipes ont été associées à l'analyse
-

5 Plan d'actions DUERP

- Les actions sont concrètes et réalistes
 - Les actions portent aussi sur l'organisation du travail
 - Les responsables et échéances sont identifiés
 - Le plan d'actions est suivi et réajusté
 - Le DUERP alimente la démarche QVCT
-

6 Rôles et dialogue social

- Les managers de proximité sont impliqués
 - Le CSE / CSSCT est associé
 - Des espaces de discussion sur le travail existent
 - La prévention est partagée, pas uniquement portée par la RH
-

Un DUERP efficace protège la santé, soutient le travail et renforce la qualité du service.

La plateforme est financée par :



Direction régionale interdépartementaire
de l'Économie, de l'Énergie,
du Travail et des Solidarités (DIRETS)

